

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belge



0 6 ACUT 2019

au greife du tribunal de l'entreprise francophoneder Bruxelies

N° d'entreprise :

0505 707 124

Dénomination

(en entier): IC PHARMA

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Drève du Prieuré, 19 - 1160 Bruxelles

Objet de l'acte: Transfert siège social

L'organe de gestion a décidé du transfert de siège social de la Drève du Prieuré, 19 à 1160 Bruxelles vers la Chaussée de la Hulpe, 177 bte 20 à 1170 Bruxelles en date du 29/07/2019.

Il est donné procuration à la Fiduciaire Montgomery - opr spri, représentée par son gérant, Amaury de la Chevalerie, de faire toutes les démarches nécessaires pour la publication au moniteur belge du transfert du siège social de ma société.

Amaury de la Chevalerie Mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).